

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt Septembre à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de M TELLIER Alain, Maire, en suite de convocations en date du 16 septembre 2021 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents: M Alain TELLIER; M Gilles CALLEWAERT ; M Stéphane JUDE ; M Laurent VASSELLE; Mme Martine MUDES ; Mme Sylvie BOIN ; M Pierre REANT ; M Fabrice COINON; M Christian GUILBERT; M Etienne DEBARRE ; Mme Patricia BOYAVAL; Mme Evelyne THUILLIER ; Mme Dorothee BRUGE

Absents excusés: Mme Gaëlle GOUGET ; M Nicolas BRUGE.

Procurations : Mme Gaëlle GOUGET a donné procuration à Mme Dorothee BRUGE.

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Etienne DEBARRE

II- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 24 AOUT 2021

Adopté à l'unanimité.

III- CHOIX INFORMATIQUE ECOLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les devis reçus pour l'équipement informatique de l'école.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, il est décidé de retenir la société Gloriant Bureautique pour :

- 26 Tablettes Samsung A7 : **5 933.80 €**
 - 26 Coques de protection: **664.56 €**
 - 18 claviers : **480.60 €**
 - 3 Tours Asus pour Ordinateurs : **1 350 €**
- Coût du matériel : **8 428.96 € HT soit 10 114.75 € TTC**

L'installation et le paramétrage du matériel seront assurés par la société Gloriant pour un montant de **636 HT €**

Une formation (gratuite) de 3h est prévue sur site. Les enseignantes seront formées à l'utilisation du matériel.

M le maire est autorisé à signer le devis et tous les documents afférents à cet équipement.

Des renseignements seront demandés pour les logiciels.

IV- DEMANDE DE BUSAGE DES FOSSES

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal d'une demande auprès de la mairie de plusieurs administrés pour le busage des fossés devant leur habitation.

Questions : A quelle hauteur la commune prendra-t-elle en charge les travaux ?

M Jude propose d'imposer le diamètre des tuyaux. Mme Dorothee Bruge soulève le problème des inondations. M Callewaert propose de fixer un budget pour 2022.

Après concertation, Il est évoqué que la commune pourrait prendre en charge une partie des travaux, le reste serait à la charge du demandeur .Une délibération sera prochainement prise à ce sujet et la dépense sera inscrite au budget 2022.

V- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Mudès nous informe de la réclamation d'un administré pour le nettoyage de la Becque rue de Roquetoire. Lors de la réunion d'adjoints, il a été décidé d'aller voir sur place. Elle a assisté à l'assemblée de l'APE. Quelques manifestations en 2022 seront organisées si le contexte sanitaire le permet : brocante, sortie ciné pour les enfants de l'école et fête de l'école.
- Livres de prix: comme l'année dernière ils seront distribués à Noël.
- M Debarre a une demande concernant la parcelle au bout du parking du souvenir. Suite aux travaux du parking, l'agriculteur ne peut plus passer. Y a-t-il une servitude ?
- Chemins piétonniers: l'entretien est à revoir.
- Relevé annuel des compteurs d'eau par les services de la CAPSO du 1^{er} au 15 octobre.
- Eglise: la population et certaines entreprises ont été sollicitées pour un don concernant les travaux contre la Mérule. La souscription ouverte par Mme De Lencquesaing est close. La somme récoltée sera versée prochainement en trésorerie.
- Rue de Cochendal: les bordures seront coulées à partir du lundi 27 et mardi 28 septembre. Les riverains sont invités à se stationner au terrain de foot pendant quelques jours en laissant un passage pour les pompiers.
- Ducasse: Pas de remise de diplôme du travail, pas de concert en raison du contexte sanitaire actuel. Le petit manège sera présent avec le tir à la carabine. Après plusieurs appels, nous n'avons toujours pas eu de retour du manège des autos- tamponnantes.
- La vidéo sur l'école a été mise en ligne sur le site de la commune. Beaucoup de retour positif sur celle-ci. Merci à Angèle Jude pour cette réalisation.
- Ecole: L'intégration au sein de l'école de Marie Hochart contrat PEC se déroule très bien.
- Courrier d'un habitant du Lotissement rue du Marais: nuisances sonore et dépôt de terre auprès de son habitation.

FIN DE SEANCE : 21h15

A. TELLIER

G. CALLEWAERT

L.VASSELLE

S. JUDE

M. MUDES

G.GOUGET
à D Bruge

N. BRUGE

S. BOIN

/////

C. GUILBERT

F. COINON

P. BOYVAL

E. DEBARRE

E. THUILLIER

P. REANT

D. BRUGE

